

## Cinquante et un élus UNEF à votre disposition pour vous informer et vous défendre

Notre action dans les conseils de l'Université est un élément important de notre travail syndical. Les représentants étudiants sont élus pour deux ans par l'ensemble des étudiants de l'Université, à la proportionnelle (au plus fort reste, précision pour les spécialistes). Il y a une élection tous les ans en janvier ou février: les années impaires pour les conseils centraux, les années paires pour les conseils d'UFR. En 1999 et 2000, l'UNEF est arrivée largement en tête, et totalise cinquante et un élus.

### Il y a deux erreurs à ne pas commettre concernant les conseils et les élections

La première consiste à considérer que l'Université est une sorte d'Etat gouverné démocratiquement, dont ils seraient le parlement. Ça n'a rien à voir: le seul point commun avec la démocratie parlementaire, c'est qu'il y a des élections. En effet, les étudiants sont très minoritaires dans ces conseils, il est très rare que leurs voix soient décisives. De plus, le pouvoir de décision des conseils est limité. Ils gèrent et répartissent entre les UFR le budget attribué par le ministère à Paris IV. Ils organisent les enseignements dans le cadre fixé par la loi. Enfin, il existe plusieurs commissions universitaires dans lesquelles siègent les élus étudiants, qui sont des lieux d'expression importants où il est possible d'obtenir des avancées (ou une application la moins défavorable possible pour les étudiants).

Un exemple (presque au hasard): si les conseils de Paris IV avaient eu à voter sur l'application de la réforme Bayrou, le résultat ne faisait aucun doute. Les profs étaient contre, les élus UNEF aussi. Mais c'est le ministère qui décide. Si le CA refuse de voter le budget, le gouvernement peut l'imposer.

La deuxième erreur, c'est de considérer que ces conseils ne servent à rien (et qu'il est donc inutile de se déplacer pour voter UNEF). Ça n'a rien à voir avec la démocratie, mais ça peut être très utile, pourvu que les élus étudiants aient le souci de porter dans ces conseils les revendications et les problèmes des étudiants, et faire redescendre vers eux les informations sur ce qui s'y passe et ce qui s'y dit.

Évidemment, cela suppose des élus qui fassent l'effort de siéger à chaque conseil, et ne se fassent pas élire simplement pour faire joli ou toucher des subventions.

Un exemple (pas du tout à au hasard): en nous appuyant sur la mobilisation des étudiants sur notre pétition nous avons réussi à imposer au CEVU, puis au CA qu'on revienne sur l'application de la réforme Bayrou-Allègre sur un point capital, et qu'on rétablisse la capitalisation intégrale des acquis (voir plus loin). Les élus étudiants étaient pourtant d'autant plus minoritaires que ceux de l'UNEF-ID (qui a soutenu la réforme) n'avaient pas daigné se déplacer pour en étudier les conséquences.

### Les conseils centraux:

Le **Conseil d'Administration** (CA) est le seul qui ait un pouvoir de décision. Il vote le budget, et les propositions présentées par les autres conseils. Il compte 60 membres: 26 enseignants, 6 administratifs, 16 personnalités extérieures, 12 étudiants. L'UNEF y a 6 élus.

Le **Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire** (CEVU) débat tout ce qui concerne ces deux domaines. C'est donc le plus important pour nous, d'autant plus que sa composition (20 membres seulement, 8 enseignants, 2 membres du personnel non enseignant, 2 personnalités extérieures, 8 étudiants) rend la discussion beaucoup plus facile qu'au CA. L'UNEF y a 5 élus.

Le **Conseil Scientifique** (CS) débat sur ce qui concerne la politique de recherche de Paris IV. Il a 40 membres: 28 enseignants, 4 membres du personnel non enseignant, 4 personnalités extérieures, 4 étudiants de troisième cycle, les seuls à être directement concernés par cette politique. L'UNEF y a 2 élus.

*UNEF Paris IV (Association générale des étudiants de Paris-Sorbonne),  
le syndicat qui défend les étudiants*

## Qui commande à Paris IV ?

Le président de l'Université est élu parmi les professeurs, pour cinq ans, par les membres des trois conseils réunis. Il a des pouvoirs très importants. En particulier, il peut régler, s'il le veut, presque tous les problèmes individuels auxquels nous sommes confrontés. C'est pourquoi c'est un interlocuteur essentiel pour l'UNEF. C'est depuis mai 1997 Monsieur Georges Molinié, ancien directeur de l'UFR de Langue Française.

Il y a trois vice-présidents, chacun élu par un conseil pour deux ans, ceux du CA et du CS parmi les profs, celui du CEVU parmi les étudiants. Ce vice-président étudiant (VPE) de la Fac n'a pas de pouvoir, mais est l'interlocuteur privilégié du président. Depuis six ans, ce poste a toujours été occupé par l'UNEF. L'actuel vice-président étudiant est Philippe Lieutaud, étudiant en DEA d'Histoire. C'est pour nous un atout certain. C'est la reconnaissance par les membres du CEVU du sérieux et de la continuité de notre travail syndical. C'est aussi la preuve que, même à Paris IV, être un syndicat revendicatif n'est pas un handicap.



### Qu'est-ce qu'une UFR ?

L'Université est formée de 14 UFR (Unité de Formation et de Recherche). Une UFR correspond à une matière enseignée, c'est-à-dire à peu près à une filière. Mais à peu près seulement: la répartition à Paris IV est faite pour convenir aux profs, pas pour simplifier la vie aux étudiants.

La plupart d'entre nous, avec le jeu des options, dépendent de telle UFR pour certains cours, de telle autre pour d'autres. Le record est détenu par les étudiants de Lettres Classiques, qui dépendent de quatre UFR différentes: Latin, Grec, Langue française, Littérature française ! Comme il n'y a aucune coordination, les horaires peuvent être incompatibles.

Chaque UFR a un secrétariat. C'est là qu'il faut t'adresser pour la plupart des problèmes concrets que tu peux avoir. Suivant les UFR, on y est plus ou moins bien reçu, et il est plus ou moins facile d'obtenir ce qu'on demande.

Chaque UFR est dotée d'un conseil d'UFR, qui comprend, comme les conseils centraux, des enseignants, des membres du personnel non enseignant, des personnalités extérieures et des représentants étudiants. Le conseil élit le directeur d'UFR parmi les professeurs. Il n'a pas beaucoup de pouvoir, mais c'est lui qui gère les enseignements de l'UFR dans leur détail, les bibliothèques, et c'est surtout un bon endroit (meilleur que les conseils centraux) pour se faire entendre des profs. C'est pourquoi l'UNEF Paris IV (à la différence d'autres organisations) accorde une grande importance à ces conseils.

Aux dernières élections, en février 2000, l'UNEF est arrivée largement en tête, confirmant sa victoire de l'année précédente aux conseils centraux, et a obtenu au total 37 élus.

*Pour tout problème, n'hésitez pas à nous contacter*

*Local en Sorbonne, à Malesherbes et à Clignancourt, ☎: 01-40-46-32-27 (répondeur)*